



Frédéric Dessberg

Le triangle impossible

Les relations franco-soviétiques
et le facteur polonais dans
les questions de sécurité en Europe
(1924-1935)

Lorsque la France, alliée de la Pologne, reconnaît l'Union soviétique en 1924, un élément essentiel et encore peu connu des relations européennes de l'entre-deux-guerres se met en place : l'éventualité d'un triangle stratégique destiné à neutraliser l'Allemagne. Jusqu'en 1935, à la constante française visant à séparer Berlin de Moscou, répond l'obsession soviétique d'empêcher un rapprochement franco-allemand, pendant que la Pologne cherche à garantir son indépendance entre l'Allemagne et l'URSS.

Dans quel cadre ce triangle peut-il fonctionner ? Celui d'une sécurité collective étendue à l'Est européen, privilégié par Paris et auquel Moscou finit par adhérer ? Celui des accords bilatéraux que Moscou préfère longtemps et dans lequel s'inscrit Varsovie ? Se posent alors les problèmes de l'engagement militaire français en faveur de la Pologne et celui de l'insertion de l'URSS dans le système européen.

Sur la base de sources principalement françaises, soviétiques et polonaises, ce livre dévoile des divergences stratégiques profondes entre les trois protagonistes. Dans une histoire multilatérale faite d'atermoiements diplomatiques et d'alliances inachevées, la question des intérêts nationaux est centrale. Elle couvre les aspects politiques, militaires et idéologiques et permet de dévoiler le poids des méfiances, des arrière-pensées et des rancœurs éprouvées par chacun.

Frédéric Dessberg, agrégé d'histoire et docteur en histoire des relations internationales (Paris IV Sorbonne), est maître de conférences à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, détaché aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Il s'intéresse particulièrement à la politique de la France en Europe centrale et orientale de l'entre-deux-guerres.

Le triangle impossible

**Les relations franco-soviétiques
et le facteur polonais dans
les questions de sécurité en Europe
(1924-1935)**



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Frédéric DESSBERG

Le triangle impossible

**Les relations franco-soviétiques
et le facteur polonais dans
les questions de sécurité en Europe
(1924-1935)**

« Enjeux internationaux »
n° 2

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de l'Université Paris IV-Sorbonne et du Centre de Recherches des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC).

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.

Éditions scientifiques internationales

Bruxelles, 2009

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique

www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-3688

ISBN 978-3-0352-6046-5

D/2009/5678/05

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »

« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.ddb.de>.

Table des matières

Préface 9

Introduction générale..... 13

**PREMIÈRE PARTIE. L'UNION SOVIÉTIQUE ET LA POLOGNE
DANS LES CHOIX STRATÉGIQUES DU CARTEL DES GAUCHES
(MAI 1924-OCTOBRE 1925)**

CHAPITRE I. La réorientation française (mai-octobre 1924) 19

I. Herriot et la reconnaissance de l'URSS..... 19
II. Conversations militaires et difficultés politiques
franco-polonaises 38

**CHAPITRE II. Une reconnaissance sans rapprochement
(fin octobre 1924-avril 1925)**..... 57

I. Les effets de la reconnaissance sur le « triangle »
Paris-Varsovie-Moscou 57
II. L'échec du rapprochement..... 75

**CHAPITRE III. Vers Locarno : de nouvelles priorités
(avril-octobre 1925)** 95

I. Le projet de pacte rhénan et ses conséquences 95
II. Le triangle dans la négociation
des Accords de Locarno..... 116

**DEUXIÈME PARTIE. L'ÉCHEC D'UNE ENTENTE TRIANGULAIRE
DANS L'ÈRE DE LOCARNO (NOVEMBRE 1925-JUIN 1930)**

**CHAPITRE IV. Difficultés bilatérales et tensions
en Europe orientale (novembre 1925-septembre 1926)**..... 135

I. Renaissance et limites du dialogue franco-soviétique 135
II. Briand et les risques de conflit en Europe orientale..... 152

CHAPITRE V. Crises diplomatiques et méfiance sur les accords de sécurité (septembre 1926-décembre 1927)	173
I. La difficile reprise du lien franco-soviétique	174
II. Vers un blocage des relations triangulaires.....	191
CHAPITRE VI. Espoirs et limites des solutions collectives (décembre 1927-juin 1930)	215
I. Les relations bilatérales subordonnées à la politique européenne	215
II. Le « triangle » dans les initiatives collectives de paix	238
TROISIÈME PARTIE. SÉCURITÉ COLLECTIVE, PACTES BILATÉRAUX ET PROJETS DE PACTES RÉGIONAUX (JUILLET 1930-MAI 1935)	
CHAPITRE VII. Vers les pactes de non-agression (juillet 1930-juin 1932)	257
I. Obstacles et motivations à la reprise des relations trilatérales	258
II. Une relance hésitante des négociations triangulaires.....	272
CHAPITRE VIII. Un axe Paris-Moscou sans Varsovie ? (juillet 1932-janvier 1934)	295
I. La conclusion des pactes de non-agression	295
II. Paris d'une alliance à l'autre ?.....	308
III. L'Union soviétique au cœur des projets de sécurité	318
CHAPITRE IX. Le choix de l'intégration soviétique (février 1934-mai 1935)	331
I. Louis Barthou et le projet de pacte oriental	331
II. Les derniers feux du projet de Locarno oriental et le pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle	349
Conclusion	367
Remerciements	373
Liste des abréviations	375
Annexes	377
Sources et bibliographie	403
Index	433

Préface

L'ouvrage de Frédéric Dessberg éclaire l'une des structures fondamentales de l'Europe de l'entre-deux-guerres : le triangle Paris-Varsovie-Moscou. Jamais celui-ci n'avait été exploré de façon aussi parfaitement équilibrée et trilatérale, grâce à l'utilisation de l'ensemble des sources, y compris soviétiques (celles du Parti comme celles de l'État) et polonaises. En même temps, le livre n'oublie pas le contexte général ni les pays qui influencent ce triangle (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays baltes, Roumanie, en particulier). Tous les aspects sont évoqués, y compris les questions militaires. Et bien sûr, on n'oublie pas les aspects de politique intérieure, fondamentaux dans une période où l'on voit poindre l'idéologisation qui marque la politique extérieure française dans les années 1930, et en compagnie d'une Pologne qui subit ses propres clivages politiques mais qui sait aussi utiliser ceux des Français, et face à un régime soviétique où la fonction idéologique est primordiale.

Une constante se dégage : pour Herriot en 1924, comme pour Briand à Locarno en 1925, comme pour Barthou et Laval en 1934-1935, il s'agit toujours, certes par des moyens différents, de maintenir l'Allemagne et l'URSS aussi éloignées l'une de l'autre que possible. On peut ajouter qu'il en va de même à Moscou face à la possibilité, toujours redoutée, d'une entente franco-allemande contre l'URSS : d'où la méfiance envers Locarno et Briand, d'où la méfiance envers Laval. Dans ce contexte, la Pologne a du mal à trouver sa place dans le triangle : les Soviétiques craignent en général le rapprochement germano-polonais (qui est une réalité en 1934, mais qui est sous-jacent en fait bien avant) sans renoncer jamais totalement à l'autre possibilité, au moins en principe, qui est celle d'une entente germano-soviétique en fait anti-polonaise. Quant à la France, la Pologne la gêne à peu près constamment dans sa politique envers l'URSS. Les intérêts géostratégiques français et polonais sont en effet divergents, Paris craint d'abord Berlin, Varsovie redoute d'abord Moscou.

Le seul moyen, en principe, de concilier les différentes orientations de la politique française serait une extension de la sécurité collective décidée en 1925 à Locarno : seul un « Locarno oriental » permettrait d'unir dans un même ensemble une Russie qui contribuerait ainsi à garantir l'ordre européen, et une Pologne qui se trouverait ainsi garantie, sans pointe offensive provocante, à la fois à l'égard de Berlin et à

l'égard de Moscou. En effet, apparaît une certaine logique de la sécurité collective, qui est l'un des fils conducteurs du travail, et une explication, sinon une justification, de la politique française. Que tenter d'autre en effet ? En même temps, on voit tout de suite pourquoi l'Allemagne ne veut pas de la sécurité collective, passée en tout cas la mort de Stresemann, et pourquoi, fondamentalement, l'URSS préfère les pactes bilatéraux, qui morcellent l'espace européen, à des arrangements multilatéraux. Cela dit, quand l'URSS est sérieuse dans sa volonté de rapprochement avec la France, les rapports soviéto-polonais s'améliorent. Certaines fenêtres d'opportunité ont probablement existé. En effet, la stratégie de Staline comme de ses prédécesseurs consistait à tenter de diviser les pays « capitalistes » en cherchant l'entente par priorité avec le plus puissant d'entre eux (donc le plus dangereux du point de vue soviétique). Jusqu'en 1935 ou 1936, on pouvait considérer à Moscou que, dans certaines hypothèses, un accord avec Paris au minimum limiterait la possibilité d'une entente franco-allemande à pointe anti-soviétique, au maximum pourrait faciliter la position russe en cas de complications européennes.

En ce qui concerne la Pologne, à partir du moment où la France a été obligée d'accepter à Locarno un différentiel de sécurité entre l'Ouest et l'Est de l'Europe (qui, lui, n'est pas réellement couvert par les Accords de Locarno), elle se trouve devant une situation difficile : comment accepter un désengagement militaire français en Europe de l'Est alors que ses deux adversaires, allemand et soviétique, se rapprochent ? C'est le grand problème des responsables polonais, que l'on voit penser et agir ici, et auxquels l'auteur témoigne plus de compréhension qu'une historiographie souvent critique, mais qui ne se s'efforce pas toujours suffisamment de comprendre leur situation.

Du côté français on voit bien les priorités de Herriot, qui veut réinsérer l'URSS dans le système européen pour la maintenir séparée de l'Allemagne et pour rééquilibrer celle-ci. Sa politique en fait est simple, ne se pose pas le problème des arrière-pensées idéologiques du régime soviétique : c'est une pure géopolitique. Le cas de Briand est plus complexe : il est lui aussi soucieux d'équilibre européen, et de nombreuses indications nouvelles apportées par l'auteur montrent qu'il ne veut pas sacrifier la carte soviétique comme contrepoids au Reich et qu'il veut lui aussi réintroduire la Russie dans le système. En même temps, il est finalement assez antisoviétique : il soutient les Géorgiens, il est conscient des faiblesses de l'URSS, et il a le souci (avéré par ses propres propos à Locarno, et très évident avec son plan européen en 1930) de mettre l'Europe à l'abri de l'URSS. Comme toujours, sa politique subtile n'est pas facile à interpréter. Quant à la Pologne, il est plus soucieux de sa sécurité qu'on ne l'a dit parfois. Le fond de l'affaire est qu'il croit

à l'existence d'un problème soviétique, qu'il ne voit pas l'URSS simplement comme un nouvel avatar de la Russie qui pourrait redevenir pour Paris l'utile allié de revers, mais qu'il pense que ce problème ne peut être réglé que dans le long terme, sous l'effet des tensions internes qui amèneraient le régime à évoluer. Ajoutons que la thèse du Quai d'Orsay était que l'amélioration des relations de l'Allemagne avec l'Europe occidentale et le relâchement des relations germano-soviétiques grâce à Locarno (malgré le traité germano-soviétique de Berlin d'avril 1926, que Briand refuse de prendre au tragique) amélioreraient de fait la situation de la Pologne.

En ce qui concerne la séquence du pacte franco-soviétique de 1935, le récit montre de façon lumineuse que pour Laval, mais aussi pour Barthou, elle est étroitement liée à la question du Locarno oriental. On est plus près de la sécurité collective, même pour Barthou, que ne le veut une certaine vulgate qui fait retomber toute la responsabilité du manque d'efficacité du pacte sur Laval. Et Laval, dans ce cadre certes limité de la sécurité collective qui réduit l'efficacité des alliances bilatérales, a néanmoins conclu avec Staline un traité d'alliance dont toute une partie du monde politique et de l'opinion publique ne voulait pas, et dont on peut penser que Barthou lui-même, au moment de son assassinat, n'était pas encore décidé à signer.

Certes, Laval veut conclure avec Moscou un pacte de dissuasion, pas d'action, et il ne veut pas écarter la possibilité d'une entente avec l'Allemagne. Il est donc, c'est vrai, ambigu. Mais qui ne l'a pas été dans cette histoire ? Le fond de l'affaire, mis ici en pleine lumière, est que les trois capitales souhaitent chacune conserver la possibilité d'un accord avec Berlin. L'étude magistrale de Frédéric Dessberg nous permet de saisir ces complexités, et leurs conséquences. Elle montre ce que peut nous donner la nouvelle histoire des relations internationales, résolument multilatérale et tenant compte de tous les facteurs, y compris politico-stratégiques et idéologiques.

Georges-Henri Soutou
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)

Introduction générale

Cette étude¹ a pour objet d'analyser la difficulté des rapports entre la France et l'Union soviétique à travers les relations que ces deux pays entretenaient avec la jeune République de Pologne. La période étudiée, de la reconnaissance juridique de l'URSS par la France, en 1924, à la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique de 1935, a été marquée par un rapprochement laborieux et incertain entre Paris et Moscou, ainsi que par une distanciation des liens franco-polonais. Au cœur de ces relations trilatérales est apparue l'éventualité de réaliser un triangle stratégique face à l'Allemagne. Pourtant, le poids des intérêts nationaux a constamment fait obstacle à cet objectif.

Préoccupée par un révisionnisme allemand aussi nuisible à sa propre sécurité qu'à celle du continent entier, la France a relégué au second plan sa politique d'alliances de revers et s'est lancée dans l'élaboration d'un système de sécurité collective. L'Union soviétique, obnubilée par la recherche d'une division des puissances occidentales, s'est finalement orientée vers la politique française. Quant à la Pologne, elle n'a eu de cesse de protéger son indépendance et ses frontières entre ses deux dangereux voisins. La problématique générale des relations entre les trois États s'inscrivait donc dans les questions de sécurité. Pourquoi, dès lors, la politique française n'a-t-elle pas conduit à un véritable rapprochement franco-soviétique ? Pourquoi les orientations politico-militaires de Paris et les options diplomatiques de Varsovie ont-elles abouti à éloigner les alliés français et polonais ?

En se basant sur la situation de 1939, on pourrait être tenté d'utiliser sélectivement les événements de la période pour expliquer l'échec d'une entente triangulaire : les réactions de faiblesse des démocraties française et britannique s'inscriraient dans la continuité des concessions faites à la République de Weimar ; le Pacte germano-soviétique de 1939 confirmerait l'indication d'un choix invariable et exclusif de l'Union soviétique pour l'alliance allemande, depuis les Accords de Rapallo signés en 1922² ; la défaite polonaise, enfin, aurait été le prix de l'« aveuglement »

¹ Version abrégée de la thèse de doctorat « Les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe. 1924-1935 », sous la direction du professeur Georges-Henri Soutou, Université Paris IV Sorbonne, 2005.

² Cette interprétation de la politique étrangère soviétique, soutenue notamment par Hochman Jiri, *The Soviet Union and the Failure of Collective Security*, New York, Ithaca, 1984, a été contestée depuis. Voir notamment Dullin Sabine, *Des hommes*

et de l'« égoïsme politique » de dirigeants ayant fait le choix de l'Allemagne à partir de 1934. Si ces affirmations ne peuvent être totalement rejetées, chacun des trois protagonistes n'ayant jamais réellement renoncé à la possibilité de s'entendre avec Berlin, elles méritent néanmoins d'être sérieusement nuancées.

Sortie victorieuse mais épuisée de la guerre, la France a d'abord pensé pouvoir neutraliser l'Allemagne, vaincue mais encore redoutée, en pratiquant une politique d'alliances de revers. La convention militaire et l'accord politique franco-polonais de 1921 initièrent officiellement une coopération militaire entamée de fait depuis la guerre polono-bolchevique de 1920³ mais révélèrent une priorité allemande dans les préoccupations françaises de sécurité, priorité contestée par une Pologne au moins aussi soucieuse du danger soviétique que de la menace allemande. Ce point représenta d'emblée un malentendu majeur entre les deux alliés.

La reconnaissance *de jure* de l'Union soviétique répondait au besoin de Moscou d'instaurer une « coexistence pacifique » avec les Puissances occidentales mais les traumatismes subis de part et d'autre restèrent tenaces. Au choc causé dans le personnel politique et militaire français par l'Accord germano-russe de Rapallo⁴, répondait, en effet, le souvenir douloureux des interventions étrangères en Russie. Mais, pour le nouveau gouvernement français, le moment était venu de bénéficier du marché soviétique et de régler le problème de la dette tsariste⁵. À ces préoccupations économiques s'ajoutait un impératif de sécurité durablement inscrit dans la politique française : détacher les deux puissances révisionnistes qu'étaient l'Union soviétique et l'Allemagne.

La réorientation française, tout comme l'élaboration de la sécurité collective, risquait de diminuer l'importance de la Pologne pour la France. Depuis le traité de Riga de mars 1921 et la reconnaissance de la frontière orientale polonaise par la Conférence des ambassadeurs de mars 1923, la Pologne ne devait-elle pas s'estimer satisfaite de voir ses

d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939, Paris, Payot, 2001, p. 109.

³ Du Réau Elisabeth, *L'ordre mondial, de Versailles à San Francisco, juin 1919-juin 1945*, Paris, PUF, coll. « Thémis Histoire », 2007, p. 66.

⁴ Fritsch-Bournazel Renata, *Rapallo, naissance d'un mythe : la politique de la peur dans la France du Bloc national*, Paris, Armand Colin, 1974.

⁵ Hogenhuis-Seliverstoff Anne, « L'incidence des intérêts français sur la politique française envers la Russie entre 1917 et 1924 », thèse de doctorat sous la direction du professeur Jean-Baptiste Duroselle, Université de Paris I, 1981, 518 p.

frontières stabilisées⁶ ? Pourtant Moscou n'accepta qu'avec mauvaise grâce la paix de Riga⁷. On peut alors se demander si les différences nationales d'approche au sujet de la sécurité en Europe centre-orientale n'ont pas contribué à aggraver le lent divorce franco-polonais.

La peur et la méfiance, éprouvées autant à Paris qu'à Moscou, nuisirent à tout accord politique ou financier, en même temps que Varsovie cherchait à s'émanciper de la France. L'une des conditions essentielles de la sécurité en Europe, du point de vue français, était la préservation du *statu quo* dans la région, ce qui passait par un soutien à la Pologne, ainsi que par l'entretien de bonnes relations entre cette dernière et l'URSS. Une question essentielle des relations entre Paris et Varsovie fut effectivement celle de l'intégration de l'URSS dans la sécurité européenne. Il devint de plus en plus clair, particulièrement après les Accords de Locarno, que la zone comprise entre l'Allemagne et l'Union soviétique resterait dangereuse pour la paix en Europe. Pour Paris, pourtant méfiante envers la politique soviétique, la sécurité dans l'Est du continent européen pouvait difficilement être assurée sans implication de l'URSS, opinion que réfutait le gouvernement polonais. Le facteur soviétique risquait donc de constituer un sérieux point de litige et d'approfondir le gouffre de l'incompréhension entre les deux alliés.

La voie de la sécurité collective, choisie par les gouvernements français, conduit à une double réflexion : l'une portant sur le choix des moyens militaires à adopter pour la sécurité des frontières en Europe centre-orientale, et l'autre relative à l'importance politico-militaire accordée par Paris à l'URSS et à la Pologne. Le problème qui se pose est alors celui de la forme à donner à la sécurité en Europe, vue de manière si différente par les trois protagonistes. Un règlement global à l'Est supposait une adhésion de l'URSS aux principes de la sécurité collective, ce qui fut loin d'être le cas dans les années 1920. Mais la diplomatie soviétique connut une évolution notable sous la direction de Maxime Litvinov, jusqu'à l'adhésion de l'URSS à la SDN, en septembre 1934. L'opposition des conceptions en matière de sécurité avec, d'un côté, la France et l'Union soviétique et, de l'autre, la Pologne, attachée aux relations bilatérales, indique l'ampleur des difficultés de la politique française en Europe centre-orientale.

Se pose alors le problème des alliances militaires, de leur définition et du champ de leur application. La contradiction française entre les

⁶ Schramm Tomasz, « La question nationale : le cas de la Pologne », dans Petricioli Marta (dir.), *Une occasion manquée ? 1922 : la reconstruction de l'Europe*, Berne, Peter Lang, 1995, pp. 411-425.

⁷ Aleksiu Natalia *et al.*, *Histoire de l'Europe du Centre-Est*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 2004, p. 524.

objectifs diplomatiques et les moyens militaires est certaine, mais il est encore utile de rechercher la nature des contacts entre militaires et politiques et les débats sur les types d'alliance. Ainsi, la convention militaire franco-polonaise prêta à interprétations, en raison de sa nature technique. La question d'une alliance franco-soviétique, posée en 1932 et 1933, soulève des interrogations similaires. Le terme d'alliance militaire signifiait-il la même chose à Paris, à Moscou et à Varsovie ?

Le recours à l'analyse des « forces profondes » s'avère indispensable. Il faut, par exemple, prendre en compte la personnalité des hommes d'État, des « conciliateurs » et des « opportunistes » face aux « rigides » et aux « doctrinaires »⁸. Dans l'analyse des processus de décision également, l'influence des hommes en fonction est essentielle. Ainsi, l'étude des « groupes réels » décrits par Jean-Baptiste Duroselle, que l'on trouve dans les « cabinets ministériels », les « petits groupes de capitalistes » mais aussi, comme l'a souligné Frédéric Guelton, dans l'état-major français, contribuent à expliquer les permanences et les contradictions de la politique extérieure française⁹.

L'analyse des archives principalement françaises, soviétiques et polonaises a montré l'omniprésence des questions politiques et stratégiques qui éclairent les relations entre les trois pays. Elles poussent à s'interroger sur les arrière-pensées et sur le rôle des hommes dans la réalité des liens bilatéraux. Ce travail vise donc à démêler l'écheveau complexe de rapports non seulement trilatéraux mais aussi multilatéraux et à prendre en compte les rancœurs, les méfiances, les représentations que les acteurs se font de leurs partenaires et qui composent aussi la matière des relations internationales.

⁸ Sur les typologies d'hommes d'État et l'influence des forces profondes sur leur action, voir Renouvin Pierre, Duroselle Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991, pp. 283 et suivantes ; Rémond René, « Le rôle des hommes dans la pensée et l'œuvre de Jean-Baptiste Duroselle », *Relations internationales*, automne 1995, n° 83, pp. 311-316.

⁹ Duroselle Jean-Baptiste, *Tout Empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992, pp. 64-66 ; Guelton Frédéric, « Jean de Lattre de Tassigny et les relations franco-soviétiques au début des années trente », *Revue Historique des Armées*, 2002, n° 2, pp. 3-10.

PREMIÈRE PARTIE

L'UNION SOVIÉTIQUE ET LA POLOGNE DANS LES CHOIX STRATÉGIQUES DU CARTEL DES GAUCHES

(MAI 1924-OCTOBRE 1925)

Le gouvernement formé par Édouard Herriot le 15 juin 1924, après la victoire électorale du Cartel des Gauches du 11 mai, adopta un nouveau cours diplomatique en s'acheminant vers la reconnaissance juridique de l'Union soviétique, une entente avec la Grande-Bretagne et la mise en place d'un système de sécurité collective incluant l'Allemagne.

L'orientation vers un rapprochement franco-soviétique n'était pas nouvelle, Poincaré l'ayant envisagée sans la mener à son terme. Elle soulevait la question de la place de la « Russie nouvelle » en Europe. Face à la volonté allemande de modifier le *statu quo* européen issu du Traité de Versailles, il fallait en effet trouver les moyens de neutraliser le lien germano-soviétique élaboré à Rapallo en avril 1922. La sécurité collective naissante pouvait le permettre mais, ne s'appliquant qu'à l'Europe occidentale, le problème de la garantie de l'indépendance de la Pologne se posa de manière urgente. Comment, en effet, faire accepter un désengagement français direct à l'Est au moment du rapprochement avec les deux ennemis potentiels de la Pologne ? Du reste, les litiges franco-soviétiques rendaient-ils possibles un véritable rapprochement ? Le problème reste en effet de savoir si les gouvernements successifs du Cartel des Gauches eurent réellement l'intention de le réaliser.

CHAPITRE I

La réorientation française (mai-octobre 1924)

Promesse électorale du Cartel des Gauches, la reconnaissance *de jure* du gouvernement soviétique s'inscrivait logiquement dans les buts de politique extérieure du parti radical. Elle rejoignait aussi les aspirations de la diplomatie soviétique, en quête de reconnaissance internationale et de crédits occidentaux. En posant crûment la question de la place de la Russie soviétique dans la sécurité européenne et celle des garanties des intérêts économiques et financiers de la France, une question de priorité divisait les partisans du rapprochement avec Moscou.

Les nouvelles relations franco-soviétiques, la tendance française à s'appuyer sur l'allié britannique en matière de sécurité européenne et le désir de renforcer le rôle de la Société des nations impliquaient également une redéfinition des liens politiques et militaires franco-polonais. En 1924, le sort de ce qu'on appela l'alliance franco-polonaise était donc en jeu. Le malentendu au sujet des obligations mutuelles en matière de coopération militaire devait apparaître au grand jour avec l'arrivée d'Herriot aux affaires.

I. Herriot et la reconnaissance de l'URSS

A. Les Radicaux et la « Russie nouvelle »

1. Vers la réalisation d'une promesse électorale

Hostile à la traditionnelle alliance de revers et estimant que le soutien des « États successeurs » des anciens empires centraux ne remplaçait qu'imparfaitement l'ancienne alliance franco-russe face à l'Allemagne, la gauche française s'opposait à la politique extérieure du Bloc national. Les positions divergentes de Poincaré et d'Herriot dans l'attitude à adopter envers la Russie furent perçues comme réellement profondes par les observateurs de l'époque, y compris soviétiques. Cependant, de nombreux indices incitent à penser qu'elles ne furent que formelles.

Le rapprochement avec Moscou fut principalement dû à l'action des radicaux-socialistes et des Républicains-socialistes, au premier rang desquels se trouvaient Édouard Herriot et Anatole de Monzie. On sait,

depuis la thèse de doctorat d'Anne Hogenhuis-Seliverstoff¹, qu'un rapprochement avait été entamé en 1923 par le gouvernement français, ce qui constituait un point de convergence fort discret que Poincaré commençait à partager avec Édouard Herriot. Le gouvernement de Bloc national, intransigeant envers la Russie soviétique au sujet du recouvrement des dettes russes, était en effet partisan du développement de la présence économique française en Russie². Il rejoignait en cela les motivations des radicaux français qui comprenaient également un rapprochement franco-soviétique comme le moyen d'assurer la sécurité française face à l'Allemagne. Ajoutons qu'en 1922, les milieux économiques français estimaient la Pologne en position de jouer un rôle important dans un éventuel rapprochement franco-soviétique, en tant que point de départ pour une pénétration du marché russe et comme passerelle entre l'Europe occidentale et la Russie³.

De manière beaucoup plus visible, en 1924, les radicaux s'accordaient avec la vision des socialistes qui prônaient une politique étrangère basée sur la « solidarité entre les peuples ». On a ainsi pu dire que la reconnaissance soviétique participait d'une « politique étrangère de gauche »⁴. Ce point d'accord permettait à Herriot de détacher le Parti radical du Bloc national pour jeter les bases d'une alliance électorale entre son parti et la SFIO, laquelle aboutit à la victoire de mai 1924⁵. Le voyage qu'il effectua en Russie en 1922 devait contribuer à ce rapprochement. Il avait en outre pour principaux objectifs d'estomper la méfiance de Moscou envers les radicaux français et de parvenir à l'établissement de relations officielles dans la perspective d'une réorganisation économique de l'Europe⁶.

¹ Hogenhuis-Seliverstoff Anne, « L'incidence des intérêts français en Russie sur la politique française envers la Russie entre 1917 et 1924 », *op. cit.*

² Mourin Maxime, *Les Relations franco-soviétiques (1917-1967)*, Paris, Payot, 1976, p. 141.

³ Leczyk Marian, « We francusko-polsko-rosyjskim trójkacie (1922-1934) » (Dans le triangle franco-polono-russe (1922-1934), *Dzieje Najnowsze*, Rocznik XXXI, n° 3, Warszawa, 1999, pp. 63-82. Pour une version de cet article en langue russe, voir Leczyk Marian, « Vo frantsusko-polsko-rossiiskom treugolnike, 1922-1934 », dans E. Duratchinski (dir.), *Sovetsko-polskie otnocheniya v politicheskikh usloviyakh Evropy 30-h godov XX stoletiya*, Moskva, Nauka, 2001, pp. 112-128.

⁴ Berstein Serge, *Herriot ou la République en personne*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 116.

⁵ Watson David, « La Russie nouvelle : The Debate between É. Herriot and V.A. Maklakov », dans Petricioli Marta, *Une occasion manquée? 1922 : la reconstruction de l'Europe*, *op. cit.*, pp. 335-349.

⁶ Leczyk Marian, « We francusko-polsko-rosyjskim trójkacie (1922-1934) », *op. cit.*, p. 64.

2. Les voyages en Russie : Herriot-Daladier (1922), de Monzie (1923)

De la mi-septembre au début du mois d'octobre 1922, Édouard Herriot, président du Parti radical et maire de Lyon, entreprit un voyage en Russie en compagnie du député Édouard Daladier. Il est important de noter que sa visite bénéficia alors de l'accord discret du président du Conseil mais ce dernier, craignant une éventuelle surenchère de la part des radicaux et une pression sur l'action de son gouvernement, préféra dénier tout caractère officiel à ce voyage. Le leader du parti radical n'en parlait pas moins pour la Russie avec l'aval notoire du gouvernement, à tel point qu'une partie de la presse évoqua le rôle « d'ambassadeur officieux » qu'il pouvait jouer à Moscou entre Poincaré et la direction soviétique⁷. Le 2 octobre, Herriot adressa d'ailleurs un compte-rendu au président du Conseil dans lequel il le rassurait quant aux liens germano-soviétiques, objets de toutes les craintes françaises depuis les traités de Brest-Litovsk et de Rapallo⁸.

Le voyage d'Herriot fit l'objet d'une série d'articles publiés dans *Le Petit Parisien* entre le 17 et le 29 octobre 1922, pendant que Daladier produisait ses réflexions sous la forme d'un reportage paru dans *Le Journal*. Le président du parti radical exposa également ses impressions de voyage et ses idées sur un rapprochement franco-russe dans un ouvrage intitulé *La Russie nouvelle*⁹. Il y affirmait n'éprouver aucune complaisance pour le bolchevisme, condamnant la dictature du prolétariat, le manque de liberté dans les élections et la soumission du pouvoir judiciaire au pouvoir politique mais voulut voir dans les effets de la NEP un signe de la disparition du communisme en Russie : « La Russie réinvente le capital et, loyalement, le déclare [...] le communisme n'est plus qu'une fiction »¹⁰. Cet argument fut répété à son retour de Russie, lors d'un congrès à Marseille en novembre 1922, ce qui pouvait laisser penser qu'Herriot ne s'était rendu en Russie que pour y trouver la confirmation de ses idées¹¹. Cependant, pour le leader radical, la réalité du régime bolchevique importait moins que la nécessité de convaincre

⁷ Archives Nationales (AN), F7/15968, Édouard Herriot, 30 septembre 1922 ; *ibid.*, *L'Internationale* du 19 août 1922.

⁸ Hogenhuis-Seliverstoff Anne, « La trace ténue d'une alliance ancienne. La France et la Russie, 1920-1922 », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n° 193, septembre 1999, pp. 83-100.

⁹ Herriot Édouard, *La Russie nouvelle*, Paris, J. Ferenczi et Fils, éditeurs, 1922, pp. 53-55.

¹⁰ *Ibid.*, p. 65.

¹¹ Berstein Serge, *Histoire du parti radical*, t. 1. *La recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, pp. 334-335.

que la France n'avait rien à craindre d'un rapprochement avec la Russie soviétique et ne devait plus refuser son retour dans le concert des nations. Herriot alla même, à l'occasion d'un toast, jusqu'à évoquer le souvenir de l'alliance franco-russe et plaider pour l'établissement de relations officielles : « Installons une délégation française à Moscou et une délégation russe à Paris »¹².

Dans *Le Journal*, à partir du 19 octobre 1922, Édouard Daladier exposa les mêmes idées que le président de son parti sur la nécessité d'un rapprochement avec la Russie : « Certes, ses chefs actuels sont internationalistes de doctrine, mais ils sont avant tout des hommes de gouvernement et ne croyant guère à la possibilité d'une révolution mondiale ; il leur arrive de songer à des alliances et d'en parler »¹³. Le député radical insista lui aussi sur la nécessité de rompre avec la politique du « cordon sanitaire » envers une nation qui devait compter en Europe. Il convenait donc, dans l'intérêt même de la sécurité française et européenne, d'exercer un rapprochement afin d'éviter d'« aggraver les conflits et en préparer de nouveaux »¹⁴. Mais, malgré les espoirs de la diplomatie soviétique, les arguments d'Herriot et de Daladier n'eurent pas d'influence immédiate sur l'établissement de nouveaux rapports entre la France et la Russie¹⁵.

Le sénateur du Lot et maire de Cahors, Anatole de Monzie, se rendit à son tour à Moscou en août 1923, sa visite ayant un caractère tout à fait informel. C'est ce qui ressort d'une lettre qu'il adressa à Herriot, dans laquelle il affirmait voyager dans la continuité de la visite du leader radical, en « simple curieux » lié par le devoir de réserve¹⁶. Ce voyage eut lieu au moment où le gouvernement Poincaré envisageait (pour finalement en abandonner l'idée) une reprise des relations officielles entre Paris et Moscou. De Monzie aurait alors été pressenti comme futur ambassadeur de France en Russie, au cours de la réunion d'un Conseil des ministres tenu à la fin du mois de janvier 1923¹⁷.

¹² Herriot Édouard, *La Russie nouvelle, op. cit.*, p. 294.

¹³ Cité par Du Réau Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, p. 47.

¹⁴ AN, 496 AP 1, Daladier, 1 DA 1, dossier 1. *Le Journal*, 19 octobre 1922.

¹⁵ AN, F7/16023/1, Tchitcherine, Mi 25392, renseignement de « bonne source », 6 décembre 1922.

¹⁶ Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle (FNSP, CHEVS), Papiers de Monzie, lettre à Édouard Herriot, 1^{er} août 1923.

¹⁷ *Ibid.*, lettre du 23 février 1923. De Monzie affirmait poursuivre le même but qu'Herriot mais y parvenir « par d'autres voies », en marquant sa loyauté à Poincaré.

Pour les radicaux, la reconnaissance de la Russie soviétique, étape dans la normalisation des rapports entre la France et la Russie, revêtait un aspect politique prioritaire mais pour Anatole de Monzie, pourtant partisan zélé du rapprochement franco-soviétique, la démarche devait être différente. D'après lui, les impératifs de politique intérieure (l'alliance entre les radicaux et les socialistes) pouvaient mener à brûler les étapes, au détriment de la conclusion d'accords commerciaux franco-soviétiques qui auraient dû intervenir au préalable, Moscou devant en effet s'acquitter du problème des dettes de l'ancien Empire tsariste, contractées envers la République française et les créanciers privés¹⁸.

Le sénateur et le chef de la diplomatie soviétique, Gueorgui Tchitcherine se posèrent la question d'une reconnaissance politique en préalable ou consécutive à la conclusion d'un accord commercial, Moscou marquant une différence importante entre les propositions d'Herriot et celles de Monzie. Tchitcherine voyait en ce dernier un centriste, très proche des milieux industriels français les plus actifs et qui tenait les liens commerciaux et l'octroi de capitaux à la Russie comme essentiels. En cela, sa position était plus proche des préoccupations soviétiques que celle d'Herriot, motivées surtout par des considérations stratégiques et entachées, selon Tchitcherine, d'une « germanophobie misérable »¹⁹. Pour de Monzie, la reconnaissance devait être progressive et précédée par l'envoi d'une représentation commerciale qui ne serait pas forcément dirigée par un diplomate mais plutôt par un homme d'affaires. Cet envoyé pourrait être assisté par un diplomate français installé à la légation de Pologne à Moscou. Une coopération franco-polonaise en Russie aboutirait alors à la signature d'accords puis, en dernière étape, à une reconnaissance diplomatique²⁰. Plus largement, de Monzie souhaitait l'élaboration d'un système continental incluant l'Allemagne et en opposition à la voie britannique, ce qui convenait

¹⁸ De Monzie Anatole, *Du Kremlin au Luxembourg*, Paris, 1924, André Delpuech, 269 pages ; (FNSP, CHEVS), Papiers de Monzie, mention manuscrite « fin 1923-début 1924 ? ». De Monzie écrivait : « Il y aura des dettes électorales à payer : on renouera avec la Russie pour s'acquitter envers les socialistes. Trop vite, cette fois ! Ce n'est pas dans l'enthousiasme, c'est dans le calcul que doivent se traiter et se conclure les négociations de cette sorte ».

¹⁹ Archives de politique extérieure de la fédération de Russie (Arkhir Vneshnei Politiki Rossiiskoi Federatsii, AVP RF), fonds 04 (Secrétariat de Tchitcherine), opus 42, p. 261, d. 53670, Lettre de Tchitcherine à Rakovski du 24 mars 1924, f. 1. Les archives indiquées « AVP RF » sont des copies communiquées par Mariusz Wołos, que nous tenons à remercier ici.

²⁰ De Monzie Anatole, *Du Kremlin au Luxembourg*, *op. cit.*, pp. 154-155.

mieux à l'état des relations germano-soviétiques et aux opinions de Tchitcherine²¹.

Contrairement à ce qu'espéraient les Soviétiques, la « mission » du sénateur français n'entraîna pas de modifications durables dans l'attitude du gouvernement français. Les dirigeants de Moscou furent donc encouragés à attendre d'un prochain gouvernement français de gauche une évolution positive de la situation, d'autant plus qu'à la fin de décembre 1923, Poincaré avait également freiné une initiative du directeur politique du Quai d'Orsay, Jacques Peretti de la Rocca. Ce dernier était en effet entré en contact avec le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Édouard Beneš, qui se proposait de servir d'intermédiaire pour un rapprochement entre Paris et Moscou²². La voie restait cependant ouverte, Poincaré ne faisant que retarder une reconnaissance assumée ensuite par Herriot, comme devait le rappeler le sous-directeur Europe au Quai d'Orsay, Jules Laroche²³.

Des négociations commerciales officieuses, menées à Paris par Abraham Lekich, du côté soviétique, et par Pierre Chevilly, pour la partie française, échouèrent également, en décembre de la même année²⁴. La nationalisation des propriétés privées en Russie et l'attachement du gouvernement soviétique au monopole du commerce extérieur constituèrent des obstacles majeurs à l'établissement de relations commerciales, comme l'a montré l'affaire « Bounatian-Optorg », au cours de laquelle un tribunal français condamna une firme russe nationalisée à restituer leurs biens à deux frères arméniens propriétaires d'une entreprise de soie dans le Caucase²⁵.

²¹ Schram Stuart, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, vol. XXXVIII, 1, mai 1959, pp. 205-237.

²² Archives du Ministère des Affaires étrangères français (AMAEF), Série Z, Europe, 1918-1940, vol. 141, Russie, politique extérieure, f. 14, 9 avril 1924 ; Carley Michael Jabara, « Episodes from the Early Cold War : Franco-Soviet Relations, 1917-1927 », *Europe-Asia Studies*, vol. 52, n° 7, 2000, pp. 1275-1305 ; Wołos Mariusz, *Francja-ZSRR. Stosunki polityczne w latach 1924-1932 (France-URSS. Les relations politiques de 1924 à 1932)*, Torun, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 25.

²³ Laroche Jules, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré (1913-1926)*, Paris, Hachette, 1957, p. 152.

²⁴ Hogenhuis-Seliverstoff Anne, *Les Relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, p. 251. Le représentant de Moscou proposait une déclaration de non-agression de l'Union soviétique envers la Pologne et la Roumanie, lesquelles ne recevraient pas d'aide française contre l'URSS et une promesse de renonciation à la propagande. Nous retrouverons invariablement ces principes dans les négociations ultérieures entre Paris et Moscou.

²⁵ Archiwum Akt Nowych, Ministerstwo Spraw Zagranicznych (AAN, MSZ), (Archives des Actes Nouveaux, Ministère des Affaires Etrangères), sygn. (vol.) 3783, f. 21,

B. L'impératif de sécurité

1. Une priorité : éviter un rapprochement germano-russe

La prise de conscience d'une possible collaboration germano-russe existait depuis le traité de Brest-Litovsk, signé le 3 mars 1918 entre la Russie et l'Allemagne. Dans un article intitulé « Et la Russie », paru le 22 avril 1918 dans *La Lanterne*, Anatole de Monzie soulignait déjà l'inconvénient pour la sécurité française de laisser l'Allemagne seule porter secours à la Russie plongée dans les difficultés postrévolutionnaires. Partisan d'une politique claire envers la Russie, il interrogeait : « Avons-nous un programme de négociations économiques franco-russes et une équipe d'agents prêts à la défense économique ? »²⁶. Cet article précédait de quelques mois le traité du 27 août 1918, signé entre Berlin et Moscou et qui prévoyait, quatre ans avant Rapallo, des échanges économiques entre les deux pays. Dans *Le Rappel* du 29 février 1920, Daladier reprenait l'argument : « Comment notre pays pourrait-il se désintéresser de cette Russie vers laquelle regardent les Allemands qui rêvent d'une nouvelle guerre... ? »²⁷.

Ainsi, avant même 1922, l'établissement de contacts entre l'Allemagne et la Russie soviétique avait fait craindre à l'opinion française, et notamment à des personnalités politiques telles qu'Herriot, non pas tant une « bolchevisation » de l'Europe qu'une « prussification » de la Russie²⁸. En 1924, la crainte du danger de revanche allemande entraînait encore pour une large part dans la décision française de reconnaître l'URSS. Herriot, informé par Paul Tirard, président de la Haute commission interalliée des territoires rhénans (HCITR), était au courant de la réalité des relations économiques entre l'Allemagne et la Russie ainsi que de leur coopération dans le domaine de la fabrication d'armes²⁹. Herriot estimait en outre que l'Allemagne ne pouvait pas payer les Réparations qu'elle devait à la France et que, quand elle le pourrait une fois fortifiée, elle ne le voudrait pas. Il aurait ajouté : « Je suis absolument persuadé que dans quinze ans, l'Allemagne nous tombera dessus à nouveau »³⁰. Une détente avec la République de Weimar et un rapprochement avec

3 janvier 1924 ; Hogenhuis-Seliverstoff Anne, *op. cit.*, pp. 253-256 ; Toynbee Arnold J., *Survey of International Affairs, 1924*, Oxford University Press, 1926, p. 191.

²⁶ FNSP, CHEVS, Papiers de Monzie, *La Lanterne* du 22 avril 1918.

²⁷ Du Réau Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.*, p. 45.

²⁸ Fritsch-Bournazel Renata, *Rapallo, naissance d'un mythe...*, *op. cit.*, p. 220.

²⁹ AMAEF, Série Z, Europe, vol. 331, Russie-Allemagne, f. 98, Paul Tirard à É. Herriot, 28 juin 1924.

³⁰ Cité par Carley Michael J., « Episodes from the Early Cold War... », *op. cit.*, p. 1277.

Moscou pouvaient donc contribuer à assurer la sécurité de la France en allégeant le poids de ses dépenses militaires, mais au prix d'une diminution de l'action militaire et diplomatique de Paris en Europe centre-orientale.

Depuis la fin de 1923, Moscou conservait cependant une attitude prudente envers l'Allemagne et la Pologne, surtout depuis l'échec du soulèvement communiste de Hambourg : l'Allemagne n'avait pas basculé dans la révolution. L'hostilité viscérale de Moscou³¹ envers les frontières de la Pologne reconstituée fut donc mise en sourdine. Léon Trotski déclara même, en octobre 1923, que la guerre avec la Pologne n'était pas « inévitable », qu'elle serait même « préjudiciable » à l'économie soviétique. La Pologne devait alors devenir un « pont » entre l'Est et l'Ouest européen³².

2. *La Pologne vue par les radicaux*

Pour Herriot, les rapports bilatéraux franco-polonais devaient s'inscrire dans un cadre multilatéral³³. Considérant la Pologne comme un rempart contre le bolchevisme, les radicaux voyaient toutefois dans les visées expansionnistes de Józef Piłsudski une menace pour son intégrité même. Ainsi, pendant la guerre polono-bolchevique de 1919-1920, l'idée de recréer une « Grande Pologne » était véritablement, pour Daladier, à l'origine des difficultés polonaises du mois de juillet 1920. Avant le « miracle de la Vistule », il fustigea les risques pris par les Polonais et se demanda « si le communisme et le régime des Soviets ne s'installeront pas en Pologne au lieu et place du maréchal Piłsudski et de sa Diète »³⁴. Le député radical se montra également critique envers les clauses du traité de Riga du 18 mars 1921, avantageux pour la Pologne et peu respectueux « de la volonté des populations qui, malgré leur désir, ont été annexées à la Pologne »³⁵. Du reste, le gouvernement français de l'époque ne s'engagea pas dans une reconnaissance officielle des frontières orientales polonaises ; il éprouvait alors la plus grande

³¹ Bainville Jacques, *Les conséquences politiques de la paix*, Paris, Éditions de l'Arsenal, 1995 (nouvelle édition), p. 111.

³² Joukoff Eudin Xenia, Fisher Harold J., *Soviet Russia and the West, 1920-1927. A Documentary Survey*, Stanford University Press, 1957, pp. 217-218 ; discours de Trotski, « La Pologne : Pont ou Barrière ? », *Izvestia*, n° 241, 21 octobre 1923.

³³ Soutou Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise (1925-1933) ou comment s'en débarrasser ? », *Revue d'Histoire Diplomatique*, Paris, 1981, pp. 295-348.

³⁴ AN, 496 AP 1, Daladier, 1 DA 1, dossier 3, article « Russes et Polonais », *La Tribune Libre* du 27 juillet 1920.

³⁵ *Ibid.*, article du journal *Bonsoir*, 20 avril 1921.

méfiance envers la politique aventureuse de Varsovie à l'Est, sentiment qui perdura après la signature des accords franco-polonais de 1921³⁶.

Les radicaux estimaient qu'un rapprochement avec la Russie ne pouvait qu'améliorer les relations polono-soviétiques. De retour de Moscou, en septembre 1923, Anatole de Monzie n'avait-il pas pris le soin de rendre visite à Varsovie au maréchal Piłsudski, alors sans fonctions, ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères polonais, Marian Seyda, dans le but de faire tomber le « veto moral » qui pouvait s'opposer en France à l'établissement de relations avec Moscou³⁷ ?

Au moment de la prise de fonction d'Herriot comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, il importait de montrer que l'allié polonais devait se tourner avant tout contre l'Allemagne, avec le soutien de l'allié français³⁸. Il convenait de maintenir autant que possible les bonnes relations franco-polonaises sans toutefois faire de cette relation une amitié exclusive. Du reste, Herriot était peu soupçonné de sentiments hostiles envers la Pologne³⁹. Partisan depuis 1915 de la recréation d'un État polonais indépendant, il participa en 1921 à la fondation de l'association « Les Amis de la Pologne », présidée par Louis Marin, par ailleurs président du « Groupe parlementaire des Amis de la Pologne »⁴⁰. Les craintes de Varsovie eurent toutefois rapidement l'occasion de s'exprimer lorsque, en mai 1924, Herriot signa une pétition contre la « Terreur blanche » en Pologne⁴¹. Du point de vue polo-

³⁶ Wołos Mariusz, « Francaja a traktat Ryski » (La France et le Traité de Riga) *Traktat ryski 1921 roku po 75 latach* (Le traité de Riga de 1921 75 ans après), Toruń, 1998, pp. 261-273 ; Pasztor Maria, « La Pologne vue par les dirigeants français de 1924 à 1939 », dans Michel Bernard, Laptos Jozef (dir.), *Les relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, Krakow, Eventus, 2002, pp. 57-65.

³⁷ De Monzie Anatole, *Destins hors série*, Paris, Les Éditions de France, 1927, pp. 44-45. En 1935, de Monzie rappela son entretien de septembre 1923 avec Piłsudski. Le maréchal lui aurait déclaré : « Je serais à votre place, j'en ferais autant et vous pouvez faire cette politique de reconnaissance des Soviétiques sans que cela diminue l'amitié de notre peuple ». AAN, MSZ, sygn. 3768, f. 115, 13 décembre 1935.

³⁸ AMAEF, Personnel, 2^e série, n° 775, Herriot, télégramme n° 140 du 15 juin 1924, envoyé à Hector de Panafieu, ministre français à Varsovie : « Vous voudrez bien faire connaître au gouvernement polonais que mon gouvernement fera de son mieux pour contribuer à la prospérité et à la sécurité de la Pologne ».

³⁹ Wołos Mariusz, *Alfred Chłapowski (1874-1940). Biografia ambasadora Polski we Francji* (Alfred Chłapowski (1874-1940). Biographie d'un ambassadeur de Pologne en France), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 1999, p. 86.

⁴⁰ Ponty Janine, « L'attitude des milieux politiques français envers la Pologne à l'époque de Locarno », *Relations internationales*, n° 4, 1975, p. 86 ; Rollet Henry, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, A. Pédone, 1984, p. 194.

⁴¹ AAN, MSZ, RP w Paryżu (Ambassade de Pologne à Paris), sygn. 111, 14 mai 1924. Cette pétition contre l'emprisonnement en Pologne de représentants des minorités

nais, les nouveaux dirigeants français annonçaient ainsi une évolution diplomatique moins favorable à la Pologne⁴².

Le chef de la représentation polonaise à Paris, Alfred Chłapowski, calma le jeu en plaçant la pétition dans le cadre de l'« environnement de la gauche »⁴³. Pour lui, cela ne préjugait en rien des relations diplomatiques ultérieures entre Paris et Varsovie. Le nouveau gouvernement français restant disposé à honorer ses engagements, une méfiance affichée envers lui n'était pas de mise.

3. *Une coopération franco-polonaise déjà limitée face à la Russie*

Depuis 1919, les dirigeants français voyaient en la Pologne le pivot d'une coalition à l'Est capable de remplacer l'ancien allié russe et de maintenir le *statu quo post bellum*, mais Paris, à la veille de la conclusion de l'alliance franco-polonaise, éprouvait des réticences du fait de la question russe. Si le président du Conseil de l'époque, Aristide Briand, souhaitait bien que la Pologne formât une protection contre le bolchevisme, il fallait éviter d'en faire une « ennemi irréductible » de la Russie⁴⁴. Jacques Seydoux, chef de la section des relations commerciales du Quai d'Orsay, préconisait quant à lui une entente de la Pologne avec l'Allemagne, jusqu'à ce qu'elle puisse renouer avec la Russie⁴⁵.

Invité à Paris du 3 au 5 février 1921, Piłsudski entama des négociations qui aboutirent à un accord politique et à une convention militaire. Malgré les réticences initiales de Foch et de Weygand, soucieux de l'instabilité des frontières polonaises, la décision fut emportée au cours d'une conversation entre le maréchal polonais et le président Millerand⁴⁶. L'accord fut signé le 19 février 1921. L'argument de la

nationales était également signée par P. Painlevé, L. Blum, J. Paul-Boncour, R. Rolland et V. Basch.

⁴² Pasztor Maria, *Polska w oczach francuskich kół rządowych w latach 1924-1939* (La Pologne vue par les dirigeants français de 1924 à 1939), Warszawa, Dialog, 1999, p. 188.

⁴³ AAN, MSZ, sygn. 3783, rapport n° 698/24 de Chłapowski au MAE polonais, f. 176-189, 20 juin 1924.

⁴⁴ Laroche Jules, *La Pologne de Piłsudski*, Paris, Flammarion, 1953, p. 13.

⁴⁵ Jordan Nicole, « Mésentente cordiale : les diplomates et les soldats français face au problème de la barrière de l'Est (1923-1925) », dans *Bâtir une nouvelle sécurité. La coopération militaire entre la France et les États d'Europe centrale et orientale de 1919 à 1929*, actes du colloque organisé en décembre 1999 par le CEHD, en collaboration avec le SHAT et le Centre d'histoire du monde germanique et danubien de l'université de Paris-IV, Vincennes, 2001, pp. 25-37.

⁴⁶ Ces négociations sont connues depuis les travaux de Wandycz Piotr, *France and her Eastern Allies, 1919-1925. French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris*

« Barrière de l'Est » l'avait emporté, signe supplémentaire que la menace allemande primait dans les considérations françaises. Dans le préambule de l'accord, les deux gouvernements s'engageaient à maintenir les traités signés en commun mais également à respecter ceux qu'ils seraient amenés à reconnaître respectivement. Paris se réservait ainsi le droit de s'abstenir dans la reconnaissance de la frontière polono-russe, discutée lors des négociations qui devaient conduire à la signature du Traité de Riga.

L'accord politique fut suivi d'une convention militaire, signée le 21 février. Son origine se trouve dans un projet remis par le général Sosnkowski au général Weygand en deux versions, les 8 et 10 février⁴⁷. Foch y répondit par un contre-projet qui tendait à limiter l'aide française en éliminant la perspective d'une mobilisation immédiate en cas de mobilisation allemande ou soviétique. En cas de conflit polono-soviétique, la France refusait l'obligation de déclarer automatiquement la guerre à la Russie soviétique⁴⁸. La réticence française à lier son sort à celui de la Pologne apparaissait donc dans la convention militaire, gardée secrète, contrairement à l'accord politique. Les deux États se promettaient un « concours efficace et rapide » en cas de conflit avec l'Allemagne et Paris s'engageait, en cas d'agression soviétique contre la Pologne, « à assurer sa sécurité vis-à-vis de l'Allemagne » et « à l'aider dans sa défense contre l'armée des Soviets » (article 2). Dans ce partage des tâches en cas de conflit, l'implication française était donc peu contraignante face à la Russie soviétique. La nature de l'aide française était ensuite indiquée (article 4) : « envoi de matériel et de personnel technique » mais « pas d'envoi de troupes françaises combattant en renfort de l'armée polonaise ». La France s'engageait en outre à « assurer la sécurité des lignes de communication entre elle et la Pologne, y compris des lignes maritimes »⁴⁹.

Peace Conference to Locarno, Minneapolis, University of Minnesota, 1962, 454 p. Voir également Soutou Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise (1925-1933)... », *op. cit.*, p. 297. En polonais, voir les importants travaux de Ciałowicz Jan, *Polsko-francuski sojusz wojskowy, 1921-1939* (L'alliance militaire polono-française, 1921-1939), Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1970, 422 p. et Bułhak Henryk, *Polska-Francja z dziejów sojuszu 1922-1939, Cz. I (1922-1932)*, (Pologne-France, l'histoire de l'alliance, 1922-1939, t. I, 1922-1932), Warszawa, Wydawnictwa « Historia pro Futuro », 1993, 320 p.

⁴⁷ Service historique de la défense, Département de l'armée de terre (SHD/DAT), 4N 93, État-major de Foch, dossier 1.

⁴⁸ Schramm Tomasz, Bułhak Henryk, « La France et la Pologne, 1920-1922. Relations bilatérales ou partie d'un système européen de sécurité ? », *Guerres mondiales et conflits européens*, n° 193, 1999, pp. 39-52.

⁴⁹ SHD/DAT, 7N 3448, EMA/3, dossier 3.

L'accord politique et la convention militaire constituaient ce que l'on a appelé depuis lors, en dépit de son caractère principalement technique, l'« alliance franco-polonaise ». De nouvelles conversations militaires eurent lieu l'année suivante, au cours de la visite à Paris du ministre des Affaires militaires polonaises, le général Władysław Sikorski. Dans le « Résumé » de ces conversations, daté du 6 octobre 1922, la promesse française d'aide à la Pologne fut réitérée en cas d'agression soviétique et, bien sûr, d'intervention immédiate en cas d'agression allemande. En cas d'attaque conjointe germano-soviétique, le plan de guerre établi à l'initiative du maréchal Foch, d'où son appellation de « plan Foch », prévoyait une attitude défensive contre la Russie et une attaque concentrique des armées polonaise et française contre Berlin. L'essentiel des forces polonaises, soit 18 divisions sur 32, se trouvant face à l'Allemagne, le front oriental s'en trouvait dégarni⁵⁰. Nous retrouvons ici encore la priorité faite à la menace allemande. Cet aspect fut accentué par Paris après l'occupation de la Ruhr de janvier 1923 : déçue par le manque de soutien polonais à la stratégie de blocus économique élaborée par Poincaré, les Français doutèrent de l'efficacité de l'appui des alliés orientaux⁵¹.

On estimait en outre à Paris que, la Conférence des ambassadeurs ayant reconnu les frontières orientales de la Pologne, la menace orientale s'en trouvait diminuée, idée avec laquelle les Polonais étaient en complet désaccord⁵². Tout au plus, Foch consentit à prendre en compte les besoins d'un éventuel front à l'Est. Sur ce point, le général Stanisław Haller, chef de l'état-major polonais, affirma sa préférence pour une coalition tripartite entre la Pologne, la Roumanie et la France, tournée contre l'URSS mais aussi contre l'Allemagne. Dans l'hypothèse d'une guerre sur deux fronts, il souhaitait relier ses alliances avec Paris et Bucarest en établissant une nouvelle variante de ses plans N+R et R+N⁵³.

Après la conclusion de l'alliance franco-tchécoslovaque de janvier 1924, Poincaré proposa une alliance bilatérale franco-roumaine afin de

⁵⁰ Bułhak Henryk, « L'alliance militaire franco-polonaise. Son développement et ses crises », dans *Bâtir une nouvelle sécurité*, *op. cit.*, pp. 223-233.

⁵¹ Jeannesson Stanislas, *Poincaré, la France et la Ruhr (1922-1924). Histoire d'une occupation*, Paris, PUS, 1998, pp. 249-250.

⁵² SHD/DAT, 7N 2993, Mission militaire en Pologne, avril 1923 ; Karski Jan, *The Great Powers and Poland, 1919-1945. From Versailles to Yalta*, New-York, University Press of America, 1985, p. 108.

⁵³ N = Allemagne, R = Russie.

compléter le système de sécurité français⁵⁴. La Roumanie n'était cependant pas prête à des conversations militaires avec la France. Le général Haller mit alors Paris en garde contre une initiative française visant à « mettre d'accord les conventions militaires franco-polonaise et polono-roumaine »⁵⁵. Ce n'est qu'après l'échec de négociations entamées avec les Soviétiques à Vienne et à la faveur d'une amélioration des rapports polono-roumains que Bucarest résolut de resserrer ses contacts avec Varsovie.

Sur l'invitation du général Haller, une conférence tripartite fut organisée à Varsovie les 7 et 8 avril avec le général Dupont et le général Jon Floresco, sous-chef de l'état-major général roumain. Pour répondre à la possibilité de mobilisations et d'attaques conjointes allemandes et russes, les alliés envisagèrent de neutraliser l'attaque allemande et d'empêcher une jonction germano-soviétique, la Pologne et la Roumanie étant particulièrement chargées de contenir la poussée soviétique⁵⁶. Les conversations de Varsovie n'avaient cependant qu'un « caractère informatif » et les efforts français pour la cohésion d'un bloc d'Europe centre-orientale n'aboutirent qu'à des résultats modestes. La question de l'Europe orientale commençait d'ailleurs à revêtir un aspect secondaire pour Paris. Avec la défaite électorale du Bloc national et le départ de Poincaré, Varsovie craignait de voir s'éloigner du pouvoir des dirigeants qui partageaient son point de vue en matière de sécurité⁵⁷. Mais la politique orientale de la France, que devait accentuer les gouvernements du Cartel des Gauches, avait déjà montré ses limites dans une éventuelle intervention face à la Russie soviétique.

⁵⁴ Essen Andrzej, Łaptos Józef, « Système d'alliances ou accord multilatéraux ? La Pologne face à l'entente franco-tchécoslovaque de 1924 », dans *Studia Gallo Polonica II*, Uniwersytet Jagiellonski, Varsovie-Cracovie, 1992, pp. 91-110 ; Soutou Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise... », *op. cit.*, p. 295.

⁵⁵ SHD/DAT, 4N 93, dossier 2, dépêche n° 130/RG, Dupont, chef de la MMF en Pologne, au maréchal Foch et au ministère de la Guerre, 10 février 1924, reproduite dans Sandu Traian, *La Grande Roumanie alliée de la France. Une péripétie diplomatique des années folles ? (1919-1933)*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 144-146.

⁵⁶ Bułhak Henryk, *Polska-Francja z dziejów sojuszu 1922-1939, Cz. I (1922-1932)*, *op. cit.*, pp. 105 et suivantes. Version en français du « Résumé » de la conférence dans, Bułhak H., « Rozmowy wojskowe polsko-rumuńsko-francuskie w Warszawie (7-8 kwietnia 1924 r.) » (Les entretiens militaires polono-roumano-français à Varsovie, 7-8 avril 1924), *Przegląd Historyczny*, t. XXX, 1989, pp. 128-131.

⁵⁷ Bułhak Henryk, « Les relations polono-françaises dans la première période du gouvernement d'Édouard Herriot (juin-novembre 1924) », dans *Studia Gallo Polonica II*, Uniwersytet Jagiellonski, Varsovie, 1982, p. 112.

C. Les risques d'une reconnaissance inconditionnelle

1. Le problème de la dette russe et sa mise en attente

En juin 1924, dix-neuf États avaient déjà reconnu le gouvernement soviétique, dont la Grande-Bretagne le 2 février et l'Italie le 7 février. Par un geste similaire, la France pouvait ôter aux Soviétiques la possibilité de jouer des rivalités franco-britanniques, jeu mené par Moscou depuis 1922. Le temps était venu de régler les problèmes internationaux par la coopération internationale et de renforcer le rôle de la Société des nations en favorisant l'adhésion de la Russie et de l'Allemagne⁵⁸.

La situation intérieure de l'Union soviétique détermina également le choix de la reconnaissance. Depuis la mort de Lénine en janvier 1924, le gouvernement soviétique s'était affermi et la mise en œuvre de la NEP donnait aux dirigeants français l'image d'un pays sur la difficile voie d'un redressement économique, lequel ne pourrait se réaliser que par l'octroi de crédits. La question économique se trouvait ainsi intimement liée à celle de la reconnaissance *de jure*. La Russie soviétique proposait en effet de régler le problème du remboursement des dettes de l'Empire russe contre une aide économique accordée par les pays créditeurs et demandait le financement de remboursements atténués par la prise en compte des dommages subis par elle durant la guerre civile⁵⁹.

Il semblait surtout important aux dirigeants et aux milieux d'affaires français de ne pas laisser les concurrents de la France s'emparer seuls des possibilités de commerce offertes par le marché russe. Londres se trouvait alors en bien meilleure position que Paris pour disposer du marché russe⁶⁰ et représentait en quelque sorte un modèle diplomatique sur lequel le gouvernement français devait régler son attitude. Cela signifiait une reconnaissance rapide, propre à satisfaire les intérêts des épargnants, suivie de l'échange de représentants diplomatiques, de l'établissement de relations commerciales et enfin, de l'ouverture d'une conférence sur le problème des dettes⁶¹.

La politique d'isolement menée jusque-là par la France n'avait désormais plus de raison d'être à partir du moment où des puissances rivales ne la pratiquaient plus. Depuis la note de Damien de Martel du

⁵⁸ *L'Europe nouvelle*, n° 326, 17 mai 1924, « La France républicaine et socialiste ».

⁵⁹ Werth Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique*, Paris, PUF, pp. 281-282.

⁶⁰ Lagarde Ernest, *La reconnaissance du gouvernement des Soviets*, Paris, Payot, 1924, pp. 112-118, 136 et suivantes.

⁶¹ AN, F/7/15968, Herriot, rapport de la Sûreté nationale, d'un correspondant à Londres, 20 juin 1924. Cette prévision du déroulement des relations franco-soviétiques émane des milieux travaillistes britanniques.

27 juin 1924 jusqu'au rapport remis par Anatole de Monzie à Herriot le 16 octobre⁶², qui marqua le signal d'un rapprochement diplomatique réel, l'idée constante a été que le gouvernement français devait annoncer la reconnaissance sans prendre de garanties réelles concernant le remboursement de la dette russe. Cette position ne faisait cependant pas l'unanimité au Quai d'Orsay.

Un délai relativement long s'est étendu entre la formation du gouvernement, le 15 juin 1924 et la reconnaissance du 28 octobre. La difficulté ne résidait pas dans la question de fond (reconnaître ou pas l'Union soviétique) mais plutôt dans sa formulation, ainsi que dans les éventuelles conditions à apporter à la reconnaissance. Le Quai d'Orsay s'occupa de la rédaction de la formule de reconnaissance. Eirik Labonne, chef-adjoint du cabinet du ministre des Affaires étrangères dirigé par Gaston Bergery, remit au président du Conseil une étude préparatoire dès le 16 juin. Il y déconseillait le modèle britannique de reconnaissance inconditionnelle, préconisant de préciser d'emblée les questions à régler : dettes, avoirs et résidents russes en France, anciens traités, locaux d'ambassade, flotte russe réfugiée à Bizerte⁶³.

L'élaboration d'une formule de reconnaissance fut assez tôt mise au point dans ses lignes générales mais Herriot souhaitait se concerter avec son homologue britannique, Ramsay Mac Donald, qu'il devait rencontrer à la Conférence de Londres. Lors de ses entretiens des 21 et 22 juin, il promit aux Britanniques de les informer au préalable de ses plans⁶⁴. Pour Herriot, une reconnaissance étudiée et négociée sur le sol britannique présentait l'avantage de ménager les réticences d'une partie de l'opinion française, notamment des représentants des intérêts des porteurs de fonds russes. « J'aimerais mieux aborder la question russe à Londres qu'à Paris » aurait déclaré Herriot⁶⁵. En position de faiblesse à cause des difficultés financières françaises et de la dépendance accrue de son gouvernement envers les banquiers anglo-saxons, il dut attendre les conclusions de la Conférence de Londres de juillet, où il espérait voir

⁶² AMAEF, Papiers d'agents, Édouard Herriot, vol. 16, rapport de Damien de Martel, 27 juin 1924 ; *ibid.*, vol. 356, f. 73 et suivants, 16 octobre 1924.

⁶³ *Ibid.*, vol. 355, 16 juin 1924. Document étudié dans Hogenhuis-Seliverstoff Anne, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924, op. cit.*, p. 263.

⁶⁴ Chichkin Valeri Alexandrovitch, *Stanovlenie vneshnei politiki postrevoliutsionnoi Rossii (1917-1930) i kapitalisticheskii mir : ot revoliutsionnovo « zapadnitchestva » k « natsional-bolshevismu » (L'établissement de la politique extérieure de la Russie post-révolutionnaire (1917-1930) et le monde capitaliste : de l'« occidentalisation » révolutionnaire au « national-bolchevisme »)*, Saint-Petersbourg, Rossiiskaya Akademia Nauk, 2002, p. 207.

⁶⁵ De Saint-Aulaire Comte Charles, *Confession d'un vieux diplomate*, Paris, Flammarion, 1953, p. 709.

résolue la question du contentieux soviétique, mais il attendit en vain. Toutefois, à partir du moment où il avait annoncé à l'opinion publique et aux partenaires étrangers que des relations « normales » seraient établies avec l'Union soviétique⁶⁶, il porta assez rapidement son choix sur l'adoption d'une reconnaissance sans conditions plutôt que sur la recherche de garanties. L'option choisie fut donc celle de la voie britannique : reconnaître rapidement le gouvernement de l'Union soviétique pour pouvoir négocier le triple problème des dettes, de l'indemnisation des étrangers expropriés et de la sécurité des biens et des personnes⁶⁷. Un apport financier français pourrait alors contribuer à reconstituer l'influence française en Russie, avec la création de sociétés-mixtes.

Une fois acquis le principe d'une reconnaissance inconditionnelle, il fallait en fixer la date. Initiateur d'une lettre signée le 31 juillet par trente et un parlementaires radicaux-socialistes, Anatole de Monzie demanda une reconnaissance immédiate, qu'Herriot refusa⁶⁸ à cause du poids de l'opinion publique. La question de la formule de reconnaissance était pourtant pratiquement réglée dans le courant de l'été 1924. Dès le 1^{er} juillet, Joseph Noulens, représentant les intérêts des porteurs de fonds russes, en proposait une dans laquelle il demandait de « justes réparations »⁶⁹, mais son texte fut jugé trop peu souple et subit des modifications. Le télégramme destiné à Alexeï Rykov, le président du Conseil des commissaires du peuple, était déjà rédigé mais il fut laissé en attente. Finalement, après de légères modifications, un nouveau projet, portant la mention « formule définitive », fut rédigé le 22 août⁷⁰.

Malgré les précautions d'Herriot, l'idée de négociations financières devant mener à la reconnaissance fut toujours assez présente dans les organes de décision diplomatiques pour retarder l'échéance d'une telle déclaration et se réserver la possibilité de faire pression sur les Soviétiques. Une Commission des affaires russes fut donc créée en septembre pour étudier les conditions de la reconnaissance. Présidée par Anatole de Monzie, elle comprenait quatre autres membres : Joseph Noulens, Fernand Grenard, chef d'un « Service russe » au Quai d'Orsay alors

⁶⁶ AMAEF, vol. 355, f. 45 du 17 juin 1924 et f. 90 du 25 juin 1924.

⁶⁷ *Ibid.*, Papiers d'agents, Herriot, n° 16, rapport de Damien de Martel du 27 juin 1924.

⁶⁸ FNSP, CHEVS, Papiers de Monzie, lettre de Monzie à Herriot datée de « juillet 1924 ». Fidèle à sa doctrine de la « diplomatie de la présence », de Monzie réclamait également la reprise de relations diplomatique avec le Vatican, ce qui fut également refusé par Herriot. On peut remarquer une évolution de la position du sénateur depuis le mois d'avril 1924, qui poussa Poincaré puis Herriot à accélérer la reconnaissance.

⁶⁹ SHD/DAT, archives rapatriées de Moscou, documents non inventoriés, F. 198, op. 2, d. 454, réunion du 1^{er} juillet 1924.

⁷⁰ AMAEF, vol. 355, f. 163.

considérablement réduit⁷¹, Henri Fromageot, juriste et Yvon Delbos.

La création de la Commission fut décisive dans la marche vers la reconnaissance mais la partie soviétique y vit plutôt la marque d'une hésitation française et craignit une influence trop grande des intérêts privés représentés par Noulens, au détriment du caractère politique de l'acte de reconnaissance⁷². Du reste, la Commission ne commença pas immédiatement ses travaux, les Français préférant temporiser dans l'attente d'une décision du Parlement britannique au sujet des négociations commerciales anglo-soviétiques en attente de ratification⁷³. La « commission de Monzie » se réunit seulement à partir du 6 octobre, soi-disant pour étudier « les formes à donner à la reconnaissance »⁷⁴, avant d'adopter, dans son rapport du 16 octobre, le principe d'une reconnaissance sans longues négociations préalables qui comporterait de simples réserves sur les intérêts français en Russie. Le rapport, qui arrêtait les termes d'une reconnaissance inconditionnelle et survenait donc au moment jugé le plus opportun par de Monzie, était accompagné d'un projet de télégramme⁷⁵. Le président du Conseil n'avait désormais plus qu'à suivre les avis de la Commission et à subordonner les prochaines négociations soviétiques à l'acceptation par Moscou de la formule française de reconnaissance.

2. Prudence française et impatience soviétique

Les dirigeants de Moscou ne s'attendaient pas à un changement radical dans la politique extérieure française, même s'ils se réjouissaient de la prochaine arrivée au pouvoir du Cartel des Gauches en France⁷⁶. Le commissariat du peuple aux Affaires étrangères (Narkomindel) félicita d'ailleurs chaleureusement Herriot après les élections législatives françaises⁷⁷. Pour Tchitcherine, le moment était venu d'accroître la pression

⁷¹ *Ibid.*, Personnel, 2^e série, dossier individuel n° 724, Grenard.

⁷² AVP RF, Fonds 0136 (Referentura po Frantsii), op. 8, p. 105, d. 103, lettre de Rakovski, ambassadeur soviétique à Londres à de Monzie du 23 septembre 1924, f. 75-76.

⁷³ AAN, MSZ, sygn. 6637, télé. n° 1176/282/24 du 27 septembre 1924, de Chłapowski à MSZ, f. 154-155.

⁷⁴ *Le Temps* du 5 octobre 1924.

⁷⁵ *Le Temps* du 18 octobre 1924.

⁷⁶ AMAEF, Russie 1918-1940, vol. 712, Presse, f. 16, *Izvestia*, n° 137 du 19 juin 1924 ; *ibid.*, vol. 356, f. 103 du 28 avril 1924. La presse soviétique, depuis février-mars 1924, pariait sur une défaite du Bloc national aux élections de mai. Voir Hogenhuis-Seliverstoff, *op. cit.*, p. 260.

⁷⁷ *Dokumenty Vneshnei Politiki SSSR (DVP SSSR)*, (Documents de politique extérieure de l'URSS), t. VII, Moskva, 1963, n° 139, 16 mai 1924, pp. 279-280.

sur le gouvernement français : il subordonna toute avancée dans les relations franco-soviétiques, notamment en matière d'obtention de visas, à la reconnaissance diplomatique⁷⁸. L'impatience de Moscou était relayée par la presse soviétique : « Les affaires avaient l'air d'avancer plus rapidement dans les discours d'Herriot-candidat que dans ceux d'Herriot-ministre »⁷⁹. Elle était d'autant plus vive que le Narkomindel redoutait un engagement français dans un « front » occidental l'unissant à la Grande-Bretagne et aux États-Unis⁸⁰. Les *Izvestia* en profitèrent donc pour critiquer la politique traditionnelle de la diplomatie française, mettant spécialement en cause l'entente qui existait entre les diplomates français et ceux de la Pologne et de la Petite Entente, qualifiés comme bien souvent de « vassaux de la France »⁸¹.

Moscou voulut également voir une action agressive de la France dans la question du soulèvement menchevik survenu en Géorgie en septembre 1924. Le 9 mars, un représentant géorgien, le général Masnief, avait effectivement rendu visite à l'état-major français pour lui demander un « appui moral » et, une fois l'insurrection réussie, des livraisons d'armes, un soutien financier et une aide technique militaire⁸². Or, Poincaré, suivant l'avis très réservé des militaires, leur avait donné pour instructions de refuser « sans ambages et sans discuter » tout appui sollicité par les agents géorgiens en exil pour la réalisation de leurs objectifs. Le problème de la prise en compte de la Géorgie dans l'élaboration de la formule de reconnaissance marqua un important point de discussion entre Français et Soviétiques et l'ambassadeur soviétique à Londres, Christian Rakovski, prit toutes les assurances auprès d'Anatole de Monzie pour éviter que la question géorgienne apparaisse dans le document final⁸³. Un autre sujet de discorde franco-soviétique, qui devait lui aussi constituer une pierre d'achoppement après la reconnaissance, était la question de la restitution de la « flotte Wrangel » à la

⁷⁸ *Ibid.*, n° 188, Tchitcherine à Herriot, 18 juillet 1924, pp. 398-399.

⁷⁹ SHD/DM (Département de la Marine), 1 BB7 131 (Mission navale en Pologne), *Pravda* n° 19 du 19 juin 1924, dans le B.I.P. n° 30 du 5 juillet 1924.

⁸⁰ AVP RF, Fonds 04 (Secrétariat de Tchitcherine), op. 42, p. 261, d. 53670, Litvinov (commissaire-adjoint aux Affaires étrangères) à Rakovski, n° 0466 du 24 octobre 1924, f. 19.

⁸¹ SHD/DM, 1BB7 131, *Izvestia*, n° 239 du 18 octobre 1924.

⁸² AMAEF, Russie, vol. 652, Géorgie, politique extérieure, f. 1, ministère de la Guerre à Poincaré, 14 mars 1924 et f. 2-5, rapport annexé, signé par le général Debeney, chef de l'État-major général.

⁸³ AVP RF, F. 0136, op. 8, p. 105, d. 103, Rakovski à de Monzie, 23 septembre 1924, f. 76 : « au point de vue du droit international, la Géorgie n'existe pas » ; *ibid.*, F. 04, op. 42, p. 261, d. 53671, Otto Aussem à Litvinov, 9 octobre 1924, n° 204, f. 6 ; Wołos Mariusz, *Francja-ZSRR...*, *op. cit.*, p. 59.

Russie soviétique. Là encore, de Monzie rassura la partie soviétique en certifiant que cette question ne devait pas soulever de problème particulier.

Pour les Soviétiques, il ne pouvait être question de la moindre reconnaissance des dettes russes avant un règlement politique. Tchitcherine déclara à l'agence de presse *Rosta* que la Russie n'accepterait qu'une reconnaissance « complète et sans réserve, accompagnée de la reprise immédiate des relations diplomatiques »⁸⁴. Mais depuis une dizaine de jours déjà, il savait que la décision française était imminente. Des négociations officieuses décisives étaient menées entre de Monzie et Rakovski, deux amis de longue date, qui se rencontrèrent à Douvres les 19 et 20 octobre⁸⁵. Elles furent la marque des pressions soviétiques et des précautions françaises dans la marche vers la reconnaissance.

De fait, les demandes de Rakovski pour obtenir des modifications dans la note prévue ayant été pour la plupart acceptées, le Bureau politique prit ses dispositions pour que le sujet des relations franco-soviétiques fût traité de manière positive dans la presse⁸⁶. Le 25 octobre, de Monzie informait Rakovski par courrier que la formule de reconnaissance serait envoyée le « mardi 28 à 11 heures ». Il lui en indiqua officieusement le contenu en précisant que trois modifications avaient été apportées : l'inscription du mot « *de jure* » dans le texte, l'indication de l'envoi d'ambassadeurs pour effectuer la reprise diplomatique, l'adaptation de la phrase pouvant évoquer le problème géorgien⁸⁷. Désormais, seule une indécision éventuelle d'Herriot, provoquée par l'état de l'opinion publique, pouvait reporter la reconnaissance.

⁸⁴ AMAEF, vol. 141, f. 39, de Panafieu à Herriot, 28 octobre 1924.

⁸⁵ Borisov Youri, *SSSR i Frantsia : 60 let diplomaticheskikh otnoshenii*, op. cit., p. 30 ; de Monzie Anatole, *Destins hors série*, op. cit., p. 23 ; Muron Louis, *Édouard Herriot (1872-1957)*, Lyon, Édition Lyonnaise d'Art et d'Histoire, 1997, p. 195.

⁸⁶ Rossiiski Gosudarstvennyi Arkhiv Sotsialno-Politicheskoi Istorii, RGASPI, (Archives russes d'État d'histoire politique et sociale), Moscou, Fonds 17 (Comité central), op. 3, d. 470, Protocole n° 30 de la réunion du Bureau politique du 23 octobre 1924, f. 2.

⁸⁷ AVP RF, F. 04, op. 42, p. 261, d. 53670, de Monzie à Rakovski, 25 octobre 1924, f. 34.

II. Conversations militaires et difficultés politiques franco-polonaises

A. Rassurer l'allié polonais

1. Les réticences françaises pour une alliance de revers

En accentuant une coopération plus étroite avec la Grande-Bretagne, Herriot fit le choix d'un moyen beaucoup plus apte à garantir la sécurité de la France face à l'Allemagne que l'hypothétique appui des pays d'Europe centre-orientale⁸⁸. Pour lui, la poursuite de la politique d'alliances orientales nécessitait des engagements sans réelle garantie de sécurité pour la France. Au moment où les difficultés financières le poussaient à rapprocher sa politique allemande des exigences anglo-saxonnes, une meilleure prise en compte par Londres du problème de la sécurité française l'encouragea dans son choix⁸⁹.

Néanmoins, Herriot ne songeait nullement à une rupture avec la Pologne. Il serait erroné de considérer que le gouvernement du Cartel des Gauches avait délibérément pris le parti de « lâcher l'allié polonais » au profit d'une nouvelle alliance franco-russe, comme l'ont prétendu les détracteurs de la reconnaissance de l'URSS⁹⁰. Il faut plutôt voir dans la décision d'Herriot une préférence pour la sécurité collective qui impliquait une intégration de la Pologne et des pays de la Petite-Entente dans le nouveau système européen. Loin d'abandonner la Pologne, Herriot tint à rassembler ses alliés orientaux mais il dut prendre en compte les intérêts divergents de la Pologne d'une part, de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie d'autre part, dans le cas d'un rapprochement avec l'Union soviétique.

La garantie britannique sur la sécurité française demeurant incertaine, il convenait en effet de ne pas trop négliger les alliés de l'Est, tout en essayant d'affaiblir le lien germano-soviétique par un rapprochement

⁸⁸ Prażmowska Anita J., *Eastern Europe and the Origins of the Second World War*, New-York, Macmillan, 2000, p. 16.

⁸⁹ Doise Jean, Vaïsse Maurice, *Diplomatie et outil militaire. Politique étrangère de la France, 1871-1969*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, p. 274 ; Marks Sally, *The Illusion of Peace. International Relations in Europe, 1918-1939*, New-York, Palgrave-Macmillan, 2003 (2^e édition), p. 39 ; Hovi Kalervo, « Security before Disarmament, or Hegemony ? The French Alliance Policy, 1917-1927 », dans Ahmann R., Birke A. M., Howard M. (dir.), *The Quest for Stability. Problems of West European Integration, 1918-1957*, Oxford University Press, 1993, p. 121.

⁹⁰ Barbier Jean-Baptiste, *Un frac de Nessus*, Rome, s. e., 1951, p. 231.

avec Moscou⁹¹. Cette idée apparut de manière implicite dans les motivations du Quai d'Orsay pour reconnaître Moscou, ainsi que chez Anatole de Monzie qui, dans son rapport du 16 octobre 1924, ajoutait finement aux motifs de la reconnaissance « la nécessité de conjoindre notre effort à celui de la Pologne et de la Tchécoslovaquie qui ne sauraient se passer de relations normales avec la Russie »⁹².

La question de la sécurité en Europe orientale entraînait donc pour une part importante dans la décision de reconnaître le gouvernement soviétique, mais le problème de l'évolution à donner aux relations entre la France et ses alliés de l'Est n'avait pas été étudiée de manière approfondie, ce qui eut pour effet de susciter des réactions inquiètes que Varsovie, mise devant le fait accompli, ne manqua pas d'émettre⁹³. La politique française de sécurité en Europe centre-orientale a également influencé les relations franco-soviétiques, de même que les rapports entre Varsovie et Moscou. On peut en effet considérer, à la suite de Jean-Baptiste Duroselle, qu'elle a entravé les rapports franco-soviétiques dans les années suivantes⁹⁴, dans une mesure au moins aussi large que le problème des dettes de l'ancien Empire tsariste ou celui de la propagande soviétique en France.

Engagé dans le dialogue franco-allemand, Herriot tenait également à un allègement des obligations militaires de la France envers la Pologne, afin de les inscrire dans un cadre multilatéral mais il ne pouvait ignorer la convention signée en 1921, quitte à la vider partiellement de son contenu en allégeant les obligations françaises et en lui faisant perdre tout caractère de réciprocité. Ainsi, il retarda le versement à la Pologne de la première tranche de cent millions de francs, décidé en janvier 1924. Notons toutefois que le gouvernement précédent, au lendemain de sa défaite électorale, ne voulait déjà plus s'en acquitter⁹⁵. L'action d'Herriot débuta à un moment où l'ambiguïté était déjà forte dans les relations franco-polonaises. Le Quai d'Orsay éprouvait une forte ran-

⁹¹ Cette idée est notamment développée dans la thèse de Sandu Traian, *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale. L'exemple roumain, 1919-1933*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 231.

⁹² AMAEF, Série Europe 1918-1940, France-Russie, vol. 356, f. 73, rapport d'A. de Monzie à Herriot du 16 octobre 1924.

⁹³ Soutou Georges-Henri, « La France, l'URSS et l'ère de Locarno, 1924-1929 », dans Narinski M., Du Réau É., Soutou G.-H., Tchoubarian A., *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 68.

⁹⁴ Baillou Jean (dir.), *Affaires étrangères et corps diplomatique français, t. II, 1870-1980*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 462.

⁹⁵ AAN, MSZ, sygn. 3783, France, rapports politiques, f. 208-214, rapport n° 715 de Chłapowski à MSZ, 20 juin 1924 ; Pasztor Maria, *Polska w oczach francuskich kół rządowych w latach 1924-1939*, op. cit., p. 31.

cœur à l'égard de la Pologne, où l'influence française déclinait après « les difficultés faites aux importations françaises », où les entreprises françaises étaient soumises à des pressions fiscales justifiées par la crise économique et où la Mission militaire française était fortement réduite⁹⁶.

2. *Les réactions polonaises à la nouvelle politique française*

Les dirigeants polonais semblèrent pris au dépourvu par le résultat des élections françaises du 11 mai. Ils furent accusés par des journaux polonais de gauche (*Robotnik* et *Kurjer Poranny*) d'avoir négligé tout contact avec les partis de gauche français, notamment en plaçant des diplomates conservateurs tels que le comte Zamoyski, puis Alfred Chłapowski, à la tête de la légation polonaise à Paris⁹⁷. Inquiets du rapprochement franco-soviétique annoncé par Herriot ou Paul Painlevé, devenu président de l'Assemblée nationale, Varsovie redoutait l'affaiblissement du lien franco-polonais qui pourrait en découler. Dès lors, une divergence profonde apparut sur la place à donner à l'Union soviétique, Herriot souhaitant l'intégrer à la politique européenne et Varsovie estimant vital de l'en écarter.

Herriot ne tarda pas à informer le gouvernement polonais de son intention de « reprendre des relations normales avec la Russie », en insistant sur le fait que cela ne nuirait en rien aux relations franco-polonaises et renforcerait même la sécurité en Europe orientale⁹⁸. Chłapowski se contenta alors des déclarations publiques assez générales d'Herriot qui affichait sa conception pacifique de la politique étrangère à mener en renforçant l'autorité de la Société des nations⁹⁹. Il faut dire que le chef du gouvernement français l'avait personnellement rassuré à l'occasion de la réception du corps diplomatique à l'Élysée par le président Doumergue¹⁰⁰, puis lors d'un entretien qu'il eut avec lui le 30 juin.

⁹⁶ AMAEF, vol. 74, Pologne, politique extérieure, dossier général, f. 134-137, note du 30 mai 1924 ; Soutou Georges-Henri, « L'impérialisme du pauvre : la politique économique du gouvernement français en Europe centrale et orientale de 1918 à 1929. Essai d'interprétation », *Relations internationales*, n° 7, 1976, pp. 219-239.

⁹⁷ AMAEF, vol. 134, France-Pologne, f. 145, télé. n° 159 du 16 mai 1924, de Panafieu à MAE ; SHD/DAT, 7N 2993, MMF à Varsovie au 2^e Bureau, 5 juin 1924 ; *ibid.*, 7N 3028, Bulletins Périodiques de la Presse Polonaise des Affaires Étrangères, 1919-1939, *B.P.P.P.* du 10 mai au 14 juin 1924, n° 144 du 30 juin 1924.

⁹⁸ AMAEF, vol. 134, f. 154, télé. n° 144 du 18 juin 1924, Herriot à de Panafieu.

⁹⁹ AAN, MSZ, sygn. 3783, f. 176-184, rapport de Chłapowski n° 698 du 20 juin 1924 dans lequel l'auteur insistait sur la modération des membres du nouveau cabinet, issus de la « bourgeoisie française ».

¹⁰⁰ Hoover Institution Archives, Poland Ambasada France (HIA, PAF), box 1, folder 2, télé. n° 133 de Chłapowski du 20 juin 1924, à qui Herriot aurait glissé : « Aussitôt que je pourrai, nous allons causer à tête reposée et à cœur ouvert, en attendant ne vous inquiétez pas » ; AAN MSZ, vol. 3783, Chłapowski à Zamoyski, 23 juin 1924.

Interrogé sur ses intentions envers Moscou, Herriot répondit que la reconnaissance participait d'une politique réaliste¹⁰¹, même s'il ne se faisait « aucune illusion » sur son pouvoir à régler les problèmes avec les Soviétiques. Elle profiterait à la Pologne, expliquait-il, dans la mesure où la présence de diplomates, d'ingénieurs et de savants français à Moscou limiterait l'influence allemande dans le pays. Chłapowski ne souleva aucune réserve sur la reconnaissance et reconnut qu'il en attendait au contraire une amélioration des relations polono-soviétiques. Tout juste se contenta-t-il d'exprimer des doutes quant à la possibilité d'une coopération économique avec la Russie et, de façon feutrée, sa crainte d'une entente occidentale excluant Varsovie, laquelle n'aboutirait qu'au développement d'une influence anglaise et allemande en Pologne plus grande au détriment de la France. Herriot répondit qu'un « *Drang nach Osten* séculaire » était bien à craindre mais que la France comptait maintenir son influence en Pologne¹⁰².

La tendance du Foreign Office à vouloir placer la Pologne sous son influence provoqua à Varsovie des doutes sur la capacité française à maintenir son influence en Europe et souleva la question d'une réorientation de la politique étrangère polonaise. Les milieux politiques polonais estimaient qu'entre deux politiques distinctes, « la politique française des alliances et la politique anglaise des pactes de garantie, de l'extension de la SDN, du désarmement », il ne fallait pas choisir¹⁰³. La Pologne avait en effet toujours besoin de l'alliance française face à la menace allemande mais, Paris ne reconnaissant pas ses frontières orientales et n'étant pas obligée par les accords de 1921 à intervenir directement pour leur défense, la « collaboration avec l'Angleterre (était) indispensable pour être assurée à l'Est »¹⁰⁴. Pour conserver l'appui de la France, Varsovie n'avait donc pas d'autre alternative que de faire rapidement sienne la politique préconisée par Londres.

Le comte Zamoyski paya le manque de vue que lui reprochait une partie de l'opinion polonaise dans ses relations avec la France et démissionna le 27 juillet, à l'occasion d'une crise ministérielle. Il fut remplacé par Alexandre Skrzyński, réputé anglophile et qui devait marquer son

¹⁰¹ HIA, PAF, box 1, folder 2, n° 141, 30 juin 1924.

¹⁰² Selon H. Bułhak, Ramsay MacDonald souhaitait détacher la France de la Pologne pour y développer l'influence économique britannique et permettre une expansion territoriale de l'Allemagne à l'Est. Voir, de cet auteur, *Polska-Francja z dziejow sojuszu, 1922-1939*, Cz. I, *op. cit.*, pp. 120-121 et « Les relations polono-françaises dans la période... », *op. cit.*, pp. 112-113.

¹⁰³ AMAEF, vol. 134, France-Pologne, f. 97, télé. n° 63 d'H. de Panafieu à MAE, 29 février 1924.

¹⁰⁴ AAN, MSZ, sygn. 3783, f. 232-234, n° 794/160/24, de Chłapowski à MSZ.

action en tentant de renforcer l'alliance franco-polonaise en associant la Grande-Bretagne¹⁰⁵. Décidé à calmer les inquiétudes de l'opinion polonaise au sujet des intentions françaises envers la Russie et l'Allemagne, Skrzyński voulut faire admettre l'importance de la place de son pays auprès de l'allié français¹⁰⁶. Il s'inquiéta de l'existence de conversations franco-allemandes et franco-soviétiques, ce à quoi Herriot fit répondre qu'aucun engagement français n'avait été pris à Londres et que les conversations avec Berlin et Moscou n'étaient que de vagues pourparlers au sujet d'éventuels traités de commerce¹⁰⁷. Skrzyński était donc décidé à rappeler Paris à ses obligations¹⁰⁸.

Afin d'effacer les soupçons de Skrzyński, le ministre français en Pologne, Hector de Panafieu, suggéra de l'inviter à Paris avant qu'il ne se rende à la V^e session de la Société des nations, ce qu'Herriot accepta rapidement¹⁰⁹. Avant la visite de Skrzyński à Paris, qui se déroula les 28 et 29 août, Chłapowski présenta un « aide-mémoire », rédigé avec l'expert militaire Stanislaw Künstler et ayant fait l'objet d'une concertation avec les milieux militaires français, par l'intermédiaire du colonel Juliusz Kleeberg, attaché militaire polonais à Paris. L'élément principal du texte concernait les propositions au sujet de l'admission de la Pologne au Conseil de la Société des nations et les problèmes du désarmement¹¹⁰. Concernant les relations franco-soviétiques, les observations polonaises étaient plus floues et indiquaient une attente d'informations. Sur cette question, les fonctionnaires du Quai d'Orsay répondaient invariablement qu'aucune avancée n'était intervenue¹¹¹.

¹⁰⁵ Wandycz Piotr, « The Place of the French Alliance in Poland's Foreign Policy », dans *Bâtir une nouvelle sécurité*, *op. cit.*, p. 196.

¹⁰⁶ *Le Temps*, 3 août 1924 : « La Pologne est la clef de voûte du problème de l'Europe orientale et du problème de la paix » ; SHD/DAT, 7N 2993, 5 août 1924.

¹⁰⁷ AMAEF, vol. 134, f. 179, télé. n° 59 du 14 août 1924, de Panafieu à Herriot ; *ibid.*, f. 182, Herriot à de Panafieu, 15 août 1924.

¹⁰⁸ Par exemple, dans *Le Temps* du 24 juillet 1924, mention d'une déclaration d'Herriot à la revue polonaise *Swiat* : « La patrie polonaise, reconstituée par des traités placés sous l'égide de la SDN et appuyée par des alliances de paix, accomplira sa destinée. La France l'y aidera ».

¹⁰⁹ AMAEF, vol. 134, f. 179, n° 59, de Panafieu à Herriot, 14 août 1924 et f. 182, n° 154, Herriot à de Panafieu, 15 août ; f. 185, n° 61, de Panafieu à Herriot, 21 août 1924 ; f. 187, n° 179, Herriot à de Panafieu, 23 août 1924.

¹¹⁰ AAN, MSZ, sygn. 3784, f. 33-36, « Pro Memoria », Chłapowski à MSZ, 26 août 1924 et f. 46, Herriot à Chłapowski, 21 août 1924.

¹¹¹ AMAEF, vol. 356, f. 5, 4 août 1924 ; f. 47, 25 septembre 1924.

3. *Une compensation diplomatique à la reconnaissance ?*

Pour la Pologne, la perspective de la reconnaissance juridique du gouvernement soviétique par l'allié français devait accélérer la recherche d'une sorte de seconde reconnaissance diplomatique et surtout la marque d'une prééminence polonaise. Par son insistance à élever les représentations diplomatiques polonaise à Paris et française à Varsovie au rang d'ambassade, la Pologne voulait acquérir une victoire politique de prestige. Le 30 juin 1924, Alfred Chłapowski avait, le premier, abordé la question en présentant deux arguments : l'éventualité de l'acquisition d'un siège au Conseil de la SDN par l'Allemagne et, de manière plus proche et certaine, l'arrivée d'un ambassadeur soviétique à Paris, ce dernier risquant d'occuper une place prééminente dans le corps diplomatique.

Herriot fit valoir une difficulté d'ordre financier, la création d'une ambassade nécessitant un budget qui devait être étudié par une commission parlementaire. La question revêtait également un caractère politique à partir du moment où les États de la Petite Entente, principalement la Tchécoslovaquie, risquaient de présenter une demande analogue¹¹². Déçu par les observations trop peu concrètes d'Herriot, le chef de la légation polonaise revint sur le sujet, du 3 au 6 juillet, avec le directeur politique du Quai d'Orsay. Ce dernier assura son interlocuteur qu'il « (enfonçait) les portes ouvertes », Herriot étant bien disposé sur la question. Cependant, le Quai d'Orsay retardait la prise d'une décision et engageait Varsovie à la patience¹¹³.

Les conversations sur ce sujet furent interrompues durant l'été et ne furent véritablement relancées qu'à l'approche de la reconnaissance soviétique. Rappelant qu'un ambassadeur français se rendrait à Moscou immédiatement après la reconnaissance, Chłapowski proposa à son gouvernement d'accentuer les démarches en s'adressant directement au président de la République, tout en évitant de lier la question de l'élévation de l'ambassade polonaise à celle de la création d'une ambassade soviétique¹¹⁴.

¹¹² *Ibid.*, vol. 134, f. 160, 2 juillet 1934 ; AAN, MSZ, sygn. 3783, f. 229, rapport de Chłapowski à MSZ n° 606/162 du 10 juillet 1924 ; HIA, PAF, box 1, fol. 2, télé. n° 141, 30 juin 1924.

¹¹³ AMAEF, vol. 134, f. 161, Herriot à de Panafieu, 9 juillet 1924 ; AAN, MSZ, sygn. 3783, f. 230, rapport n° 606/162 du 10 juillet 1924 et f. 243, Chłapowski à MSZ, télé. n° 835 du 18 juillet 1924.

¹¹⁴ AAN, Ambasada w Paryżu, sygn. 111, f. 20-21, télé. n° 1276/297/24 du 18 octobre 1924.